

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Esther BEUVE, Mme Isabelle DEGUETTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Pierrick DELACOTTE, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD.

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GAUTIER

Date de convocation : 23 octobre 2023

Date d'affichage : 26 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 3

Votants : 21

Délib. n°2023-084 : Projets du CME

M. le Maire souhaite la bienvenue aux enfants du CME, accompagnés de leurs parents et grands-parents pour certains. Il rappelle l'objectif du CME qui est de faire de ces membres de jeunes éco-citoyens et éco-citoyennes. Il remercie son adjointe Nathalie LECLER et Anthony ANNE (référent CME) pour leur investissement dans l'animation du CME. Puis, il cède la parole à Mme Nathalie LECLER qui présente en quelques mots les grandes étapes du processus.

Le CME rassemble 14 enfants (4 CE2, 5 CM1 et 5 CM2) élus démocratiquement au sein de l'école élémentaire de Condé-sur-Vire historique :

- dépôt des candidatures : septembre 2022
- campagne électorale : octobre-novembre 2022
- élections : décembre 2022

Une fois désignés, les enfants du CME se sont lancés dans une longue phase de réflexion. Une multitude d'idées ont été proposées : organiser un tournoi sportif pour récolter de l'argent pour les hôpitaux, inviter une star à Condé, avoir une fête foraine, mettre un composteur à l'école élémentaire, avoir un toboggan dans l'école, faire un skate-parc, créer une mini-ferme...

A l'issue de cette période de brainstorming, deux idées ont émergé réellement. Elles sont présentées par les enfants des deux groupes qui prennent la parole à tour de rôle :

- ✓ **1^{er} groupe** : Léia, Jade, Lohan, Manon, Célia, Madi, Lony
→ **construire un char pour la parade de Noël des commerçants (samedi 9/12)**
Il s'agit de rassembler du monde, créer un lien d'amitié, avoir de l'ambiance et du punch, réveiller Condé.

Les enfants envisagent d'installer un chalet et un sapin sur le plateau d'un tracteur. Les costumes de lutin, les bonbons et les confettis, ils seront dégustés en ludo. La fabrication du char et des costumes se fera sur le temps du midi.

Concernant ce projet, M. Eric CAUVIN prend la parole pour affirmer le soutien total de la mairie à cette belle initiative. Il attire toutefois l'attention des enfants sur les contraintes de sécurité imposées par le plan Vigipirate récemment réactivé.

M. le Maire souligne de son côté qu'il a apprécié dans le discours des enfants l'aspect convivialité et lien social mis en vacants dans le projet.

✓ **2nd groupe :** Aubane, Gabi, Bérénice, Alice, Léa, Bastien, Camille

→ **aménager un parc de jeux pour les chèvres du site des Jardins de la Gare**

Il s'agit de créer des toboggans, des plateformes et parcours acrobatiques. Ils seront fabriqués à partir de matériaux de récupération (tourets, palettes, planches en bois...) auprès de la déchetterie, de Tri-tout solidaire et des habitants. Les ateliers de fabrication auront lieu sur le temps du midi, les mercredis et pendant les vacances de février 2024 avec les habitants. Les jeux seront prêts pour le printemps 2024. La communication sera particulièrement soignée (presse, réseaux sociaux, flyer).

Budget total : 400 €

Dépenses	Montant
Costumes de lutin	150 €
Bonbons et chocolats	150 €
Quincaillerie	100 €
Mise à disposition si besoin d'un agent municipal	0 €
Mise à disposition des ateliers municipaux	0 €

M. le Maire et Mme Nathalie LECLER remercient chaleureusement les enfants pour leur exposé ainsi que les parents venus nombreux.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver les deux projets présentés par les enfants du CME ;
- S'engager à mettre à disposition les moyens matériels et humains nécessaires.

Pour : 21	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

